



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, codes 40 et 66

Hebdos régionaux de Montréal et de Lanaudière

Projet de Train de l'Est – Lien ferroviaire entre Mascouche, Terrebonne et Repentigny

NOUVEAUX DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

Québec, le 31 octobre 2008 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) vous informe que de nouveaux documents sont rendus publics dans le dossier concernant le *Projet de Train de l'Est – Lien ferroviaire entre Mascouche, Terrebonne et Repentigny* par l'Agence métropolitaine de transport. Les documents qui sont maintenant disponibles sont les suivants :

- PR8.5 BAKER ENGINEERING AND RISK CONSULTANTS INC. *Potential explosion risk study for suburban rail line extension*, final report, 19 septembre 2008, 24 pages. (English version)
 - PR8.5.1 BAKER ENGINEERING AND RISK CONSULTANTS INC. Résumé exécutif, 2 pages.
- PR8.6 R3SOLUTIONS INC. et ANDRÉ GAGNON CD, CEM. *Rapport d'évaluation du risque industriel sur la compagnie Inter Propane inc située sur le territoire de la ville de Mascouche*, 10 octobre 2008, pagination multiple.

Les citoyens peuvent continuer à se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par le promoteur ainsi que les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. Tous les documents de ce dossier peuvent être consultés aux endroits suivants :

- Bibliothèque de Terrebonne, secteur Lachenaie, 3060, chemin Saint-Charles à Terrebonne ;
- Bibliothèque municipale de Repentigny, 1, place d'Évry, Repentigny ;
- Bibliothèque municipale de Mascouche, 3015, avenue des Ancêtres, Mascouche.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 1255, rue Saint-Denis, local A-M100, de même que dans le site Internet du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

QUEL EST LE DROIT DU CITOYEN ?

Toute personne, tout groupe, tout organisme ou toute municipalité qui désire que le projet soit discuté et évalué publiquement peut faire une demande d'audience publique pendant la période d'information et de consultation publiques. **Cette demande doit être transmise, par écrit, au plus tard le 9 novembre 2008**, à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec madame Louise Bourdages, au numéro suivant : 418 643-7447, poste 532 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : trainest@bape.gouv.qc.ca.

- 30 -

Source : Louise Bourdages
Conseillère en communication